

D'abord Berne, après Gênes

LES MANIFESTANTS DE GÈNES, DES JEUNES SURTOUT, ET UNE AMBIANCE FESTIVE JUSQU'AU MOMENT OÙ TOUT BASCULA DANS LA violence. Un seul chef d'État présent en Ligurie, Jacques Chirac, fit remarquer que l'on ne rassemble pas 150 000 personnes par hasard et qu'il y avait là l'indice de quelque chose de très profond.

Les Irlandais ont refusé le 9 juin avec 54 % de non et à la surprise générale la ratification du traité de Nice portant sur l'élargissement de l'Union européenne. Tous les grands partis et l'église catholique, qui n'est pas une force négligeable dans ce pays, avaient appelé à voter en faveur du traité. Depuis le référendum d'adhésion en 1972 où le oui l'emporta avec 71 %, les citoyens de l'Éire se sont rendu quatre fois aux urnes pour donner leur avis sur des traités européens avec des majorités favorables de plus en plus faibles, jusqu'à cette votation du 9 juin. Un sondage est effectué régulièrement sur l'état de l'opinion dans les pays de l'Union. Selon les résultats du mois d'août, les citoyens des Quinze considèrent à 48 % que l'appartenance de leur pays à l'Europe est une bonne chose. Depuis que cette question est posée, c'est la première fois que l'adhésion à l'idée européenne passe sous la barre des 50 %.

Tous ces événements, auxquels nous pourrions ajouter la poussée de l'UDC blochéenne en Suisse, sont l'indice d'un sentiment de dépossession dans la population du continent, de perte de maîtrise de son destin. L'ouvrier de Kreuzlingen qui donne sa voix à

l'UDC, l'Italien des *tute bianche* qui manifeste à Gênes et l'éleveur irlandais qui vote non à l'Europe adhèrent à des courants politiques fort différents, mais ils ont en commun ce sentiment qu'il leur faut donner de la voix s'ils ne veulent pas perdre pied.

La solution se situe non seulement dans plus de démocratie à l'échelon européen ou mondial, mais aussi dans une meilleure transparence des choix nationaux. Le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en est un bon exemple. Ce sont les États membres qui en sont l'élément actif et déterminant. Les décisions prises

sont des compromis issus de positions nationales et c'est dans le cadre des débats internes à chaque pays qu'une meilleure information doit être exigée sur les prises de position et sur le contenu des mandats de négociation. Nous avons besoin de plus de régulation, d'une Organisation mondiale du commerce efficace, d'une Europe forte; tout comme nous devons engager la discussion, d'abord au niveau national. La démocratie directe a permis un débat en Suisse pour l'adhésion au FMI, à la Banque mondiale et pour la ratification des bilatérales, mais l'opacité reste trop grande autour de l'OMC. C'est la tâche des parlementaires et du Conseil fédéral d'y remédier. JG

(Lire aussi l'article en page 2.)

**La solution se situe
dans une meilleure
transparence
des choix
nationaux**

Sommaire

Mondialisation: Les prudentes réponses de l'OMC (p. 2)

Coûts de la santé: Petite réforme, grands effets (p. 3)

Visite de Vaclav Havel: De la nécessité de revisiter les mythes (p. 4)

Travailleurs pauvres: Quand le salaire ne nourrit pas (p. 5)

A Saignelégier: Les cultures de notre culture (p. 7)

OGM: Comment croiser démocratie et génie génétique? (p. 8)

Les prudentes réponses de l'OMC aux attaques contre la mondialisation

Seattle, jamais plus! Les batailles de rue qui ont mis en échec la réunion ministérielle de l'OMC de 1999 ne se reproduiront pas. La ministérielle de cet automne se retranchera à Doha, dans la citadelle politique qu'est le Qatar. Mais l'OMC ne fait pas que se barricader. Elle tente de répondre aux critiques. Sans changer de cap.

A Genève, le secrétariat de l'OMC et la noria des diplomates des 142 Etats membres tentent de faire redémarrer le train de négociations brutalement interrompues à Seattle. A Berne, les lieutenants de Pascal Couchepin se préparent à un nouveau grand marchandage commercial. Mais tant à Berne qu'à Genève, on prend en compte les craintes de la société civile et les vives critiques des ONG.

Berne doit d'abord répondre à la grogne des paysans, ceux-là mêmes qui ont lourdement ressenti les effets de la libéralisation imposée par l'OMC. Les organisations agricoles ont ouvert très tôt les hostilités en exigeant un frein à la libéralisation pour digérer la réforme en cours. Berne a pleinement reçu le message.

Les principes et les concessions

Il s'agissait d'abord de consolider le principe de la « multifonctionnalité », capable de résister à la libéralisation voulue par les Etats-Unis et les grands pays exportateurs agricoles. A l'instigation de la Suisse, quarante pays se sont retrouvés en Norvège pour réaffirmer leur droit souverain à poursuivre leur politique agricole basée sur

la multifonctionnalité. L'agriculture a une autre fonction que celle de produire au meilleur prix. Elle doit protéger l'environnement, garantir les exploitations rurales décentralisées ainsi que la sécurité alimentaire.

Les grands principes ne représentent pas une protection absolue. Berne sait d'évidence qu'il faut être prêt à certaines concessions en abordant un marchandage commercial international, notamment dans le secteur encore fortement protégé de l'agriculture. La Suisse peut diminuer ses aides à l'exportation parce que les prix agricoles ont baissé. En revanche, Berne s'opposera à un accueil plus large des importations. Les paysans devraient s'accommoder de ces concessions sans véritable douleur pour eux.

Services publics

Si la conférence de Doha décide de reprendre un cycle de négociations, la Suisse devra maîtriser un second point chaud : les services. Les principes conduisant à la libéralisation de ce secteur grandissant de l'économie sont déjà fixés. Chaque pays dresse la liste des branches où il acceptera la libre concurrence des opérateurs étrangers.

Mais chaque Etat conserve le droit de fixer des règles valables pour tous les opérateurs nationaux ou étrangers. La Déclaration de Berne, organisation tiers-mondiste, a peur que la mise aux enchères internationales des services publics comme la santé, l'enseignement ou la poste n'élimine les services qui profitent à l'ensemble des populations. Cette crainte émanant du tiers-monde trouve un relais immédiat en Suisse. Le bureau de Pascal Couchepin a été inondé cet été d'un paquet de 4000 pétitions demandant d'exclure expressément les services publics des marchandages de l'OMC. Les négociateurs suisses sont avertis. Leur marge de manœuvre est ici fortement réduite.

Sans cocktails Molotov

A Genève, l'OMC n'est pas restée sourde aux manifestations de rue. Dans un effort d'ouverture et de transparence, l'organisation recherche le dialogue avec les organisations non gouvernementales jusqu'ici largement ignorées des négociateurs gouvernementaux. L'OMC a dressé la liste de 647 ONG invitées à suivre les travaux de la réunion ministérielle de Doha. Bien sûr sans barres de fer ni cocktails Molotov! L'OMC s'efforce aussi de réformer ses méthodes de travail pour permettre aux petits pays de participer plus efficacement aux négociations.

Mais pour l'essentiel, les orientations de l'OMC ne changent guère. Les préoccupations concernant l'environnement ne seront prises en compte que dans le secteur agricole. Le dossier des normes sociales est simplement renvoyé à l'Organisation internationale du travail (OIT) qui peine à faire respecter quelques règles sur la liberté syndicale et la protection des enfants. Quant à un contrôle des flux financiers internationaux perturbateurs, réclamé notamment par le groupe Attac, il est l'enjeu d'un ping-pong entre les organisations internationales qui devrait se solder par un hors-jeu. La rue ne peut pas gagner à chaque coup!

at

Lynx inoffensifs?

Le *TagesAnzeiger* (18.08) donne des nouvelles des six lynx lâchés dans la nature, ce printemps dans la région frontière des cantons de Zurich et de St.-Gall. Une carte montre leurs déplacements aux frontières autrichiennes et du Lichtenstein. Les scientifiques constatent qu'ils se comportent comme ils l'avaient prévu. Et le journal précise : « Ils n'ont pas encore déchiqueté de moutons. » On aimerait savoir pourquoi ils se comportent mieux qu'en Suisse romande.

cfp

Petite réforme, grands effets

Chaque innovation introduite dans le système complexe de la santé produit des effets imprévisibles. Une bonne décennie est nécessaire pour obtenir un résultat substantiel.

Chaque été, les assureurs annoncent la couleur. Pour l'an prochain la hausse des primes pourrait atteindre jusqu'à 10%. Sous réserve, bien sûr, de l'agrément de l'Office fédéral de la santé.

Une fois de plus, les différents acteurs de la santé vont se rejeter mutuellement la responsabilité de l'augmentation des coûts – entre 6 et 7% en 2000. Mais il est inutile de chercher à isoler les coupables, tous le sont à des degrés divers. Les assurés lorsqu'ils soulagent leurs angoisses par la surconsommation de prestations. Les cantons qui allègent leurs dépenses en privilégiant les soins hospitaliers ambulatoires et chargent par

conséquent les caisses maladie – ceux-là n'ont d'ailleurs toujours pas réalisé leur planification hospitalière. Les assureurs qui se croient obligés de constituer des réserves bien supérieures au minimum légal et qui négligent de développer des systèmes d'assurance plus économiques (voir ci-dessous). Les médecins, peu incités à optimiser leurs interventions dans la mesure où elles leur sont remboursées automatiquement. L'industrie pharmaceutique enfin dont les coûts de recherche sont loin de justifier toujours le prix élevé de leurs produits.

Le système de santé ne se pilote pas comme un frêle esquif. La machine est

d'une extrême complexité et toute innovation difficile à introduire sans produire des effets inattendus et négatifs. Les intérêts en présence, à l'exception de ceux des assurés, sont fort bien organisés et le consensus pour des réformes substantielles, l'expérience le montre, nécessite une bonne décennie.

Reste que le système de santé helvétique tient fort bien la comparaison internationale en termes de qualité et d'accès. La LaMal, tant décriée, assure à chacune et à chacun une couverture de soins complète. Faut-il rappeler qu'avant son entrée en vigueur en 1996, l'augmentation annuelle des primes était plus forte encore? *jd*

Solutions originales pour un cabinet médical zurichois

Assurer la qualité des soins à un coût supportable est chose possible. Des expériences de caisses de santé conduites avec succès depuis plusieurs années le montrent.

Le cabinet médical Medix a ouvert ses portes en 1998 à Zurich dans un ancien bâtiment industriel. Il regroupe aujourd'hui dix praticiens qui prennent soin d'environ 8000 patients. 40% d'entre eux sont assurés auprès de trois grandes caisses selon le système de la caisse de santé (HMO) et bénéficient d'une réduction de prime de 15 à 20%. Pour ces assurés, Medix négocie un forfait annuel avec les assurances, forfait qui doit couvrir tous les coûts de traitement, les

médicaments et les frais d'hospitalisation.

Les médecins du groupe ont donc intérêt à la bonne santé de leurs patients. Le cabinet propose un horaire d'ouverture très large et dispose d'un service d'urgence permanent. On évite ainsi que le patient soit trop rapidement hospitalisé. Et lorsque l'hospitalisation se révèle nécessaire, le patient est régulièrement suivi par un médecin de Medix. Il ne s'agit pas de simplement limer les frais au détriment de la santé du patient, mais de discuter avec ce dernier des avantages et des inconvénients d'un traitement; mais c'est toujours au patient qu'appartient la décision finale.

Pour assurer la qualité de ses prestations, le cabinet se réunit une fois par semaine pour la formation continue et l'établissement de standards de traitement. Les médecins sont rétribués au barème d'un médecin-chef hospitalier, augmenté d'un éventuel bonus jusqu'à 20%.

Aujourd'hui, seuls 10% des assurés en Suisse ont opté pour ce modèle ou pour le système du médecin de famille. Une faible proportion qui s'explique par la promotion insuffisante des caisses pour ces modèles et par une réduction de prime insuffisamment attractive, réduction actuellement limitée par la législation. *jd*

Pas de repas gratuit

Nez Folio, la revue mensuelle de la NZZ consacre deux pages à Frank A. Meyer. Cela permet de découvrir un peu mieux ce Biennois avec un bureau à Berne, un emploi et maintenant un domicile à Zurich. Arrêtons-nous à l'avant-dernier paragraphe: «au Bellevue, à Berne, j'ai ma table et je suis celui qui invite».

Quand on connaît le rôle de Frank A. Meyer dans les coulisses fédérales, on ne peut que faire un rapprochement avec la citation du professeur Fleiner, dans la *SonntagsZeitung* du 12 août à propos du conseiller d'Etat grison Peter Aliesch: «There is no free lunch» *cfp*

De la nécessité de revisiter les mythes

Grâce à Vaclav Havel, le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, revisite le Rütli. Extraits de son discours sur la prairie mythique.

Lors de sa visite d'État en Suisse, en juin dernier, le président de la République tchèque, Vaclav Havel, a exprimé le désir de se rendre sur la prairie du Rütli. Un vœu qui a surpris son hôte Moritz Leuenberger : le Rütli n'est-il pas un lieu mythique invoqué par celles et ceux qui prônent le repli sur soi du pays ? Le président de la Confédération, dans son adresse au chef de l'État tchèque, a su habilement éclairer ce mythe à la lumière de l'actualité. Un argumentaire qui ne manque pas d'intérêt dans la perspective de la campagne sur l'adhésion à l'ONU, dominée par la question de la neutralité. Extraits.

« Cher Vaclav Havel, vous avez dit un jour qu'il nous fallait oser tenter de vivre dans la vérité. Ces paroles se référaient à un régime dictatorial. Mais elles sont tout aussi valables pour les démocraties, et également pour la Suisse. Elles sont valables pour la Suisse qui regarde de l'avant, qui veut s'ouvrir, et elles sont valables pour la Suisse traditionaliste qui glorifie le passé et qui veut demeurer telle qu'elle était autrefois.

» Vivre dans la vérité, cela veut dire pour les uns revoir les mythes sous l'éclairage critique

du présent. Cela veut dire pour les autres, ceux qui défendent l'idée d'une Suisse solidaire, mener une réflexion sur les traditions et les mythes et découvrir leur valeur. Nous devons tous avoir le courage de regarder en face notre histoire et notre présent.

[...] » Essayons alors de donner une signification nouvelle à notre présence ici aujourd'hui, sur la prairie du Rütli. Certes, en jouant de la musique d'avant-garde aussi bien que traditionnelle, on a changé d'octave. Mais ce n'est là que l'enveloppe symbolique. Ce qui importe surtout, c'est le contenu. La signification du symbole du Rütli n'appartient pas seulement au passé, elle appartient au présent. Nous devons chercher le Rütli d'aujourd'hui. Et l'Histoire nous livre pour cela quelques éléments.

» L'Histoire ne nous parle pas seulement de juges < qui ne seraient pas de chez nous > et du chapeau de Gessler. Le pacte fédéral de 1291 commence ainsi : < Au nom du Seigneur. C'est accomplir une action honorable et profitable au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix >. La préoccupation première des trois Confédérés

n'était donc pas de se couper de l'étranger, mais de préserver la paix sociale et de s'unir pour parer aux dangers et aux menaces.

» Aujourd'hui, nous pouvons dire en bonne conscience que la paix sociale est assurée en Suisse. Mais cette paix est-elle durable si nos voisins en Europe ou si la communauté internationale ne vivent pas eux aussi en paix ? Ne pouvons-nous pas mieux asseoir la paix dans notre pays en contribuant à la paix en Europe et dans le monde ?

» Nous pouvons nous estimer heureux de ne plus être menacés, que l'on n'attende plus, dans nos vallées, à nos personnes ou à nos biens. Ce n'est pas le cas, à deux heures d'avion d'ici, dans les Balkans. Nous avons dû prendre conscience, en Suisse, du fait que les violations des Droits de l'Homme dans un autre pays nous concernent également. Les réfugiés qui sont venus chez

nous ont aussi changé quelque chose dans notre pays. Nous savons également que la destruction des ressources naturelles et les changements climatiques sont de réels dangers.

» Le début du pacte fédéral et celui de la charte de l'ONU sont très semblables dans les intentions. Je suis donc presque sûr d'une chose : aujourd'hui, les trois Confédérés prêteraient serment pour le pacte des Nations Unies sur les Droits de l'Homme et pour le protocole de Kyoto.

[...] » Grâce à vous, cher Vaclav Havel, je suis heureux de voir aujourd'hui encore dans le Rütli un symbole pour ma Suisse. C'est le symbole d'un pays pour lequel chaque homme, chaque femme peut assumer une responsabilité personnelle. Le Rütli est un symbole pour tous ceux qui veulent la liberté et la paix universelles.

» Cher Vaclav Havel, vous m'avez rendu le Rütli – et je vous en remercie. » ■

De quoi vivaient-ils ?

L'hebdomadaire du Pays-d'Enhaut publiait récemment la nécrologie d'une personne née en 1907 à La Tine « petit hameau peuplé alors de quelque 150 habitants. » Le journal rappelle qu'il comptait alors une école, deux magasins, trois cafés, une gare, un bureau de poste, une forge, une distillerie, deux établissements réservés aux vacances d'enfants, une scierie, une société de tir, un chœur mixte, un corps de sapeurs-pompiers. Difficile aujourd'hui d'imaginer la vie de ce hameau, il y a près d'un siècle.

cfp

Quand le salaire ne nourrit pas

Les années nonante ont vu croître le nombre de travailleurs ne parvenant pas à subvenir aux besoins de leur famille. L'augmentation du nombre d'indépendants, de contrats à durée déterminée, l'évolution des salaires, la hausse du coût de l'assurance maladie en sont les principaux facteurs.

Une crise économique n'a pas fini d'étendre ses effets qu'une suivante se profile déjà à l'horizon. Alors qu'est annoncé un véritable ralentissement de l'économie, alors que les plans de licenciement se multiplient, les conséquences de la crise des années nonante n'ont pas été épongées par la récente reprise économique.

C'est ce que révèlent les récents résultats d'une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS). On considère généralement le travailleur pauvre comme une personne active qui produit au moins la moitié du revenu du ménage, mais qui gagne moins de 50 % d'un salaire moyen. Cette approche se base sur le revenu individuel. Les travailleurs à revenus modestes ne vivent pas forcément pauvrement. Deux salaires peuvent permettre de satisfaire les besoins d'une famille.

A contrario, il arrive qu'on gagne correctement sa vie sans pouvoir subvenir aux besoins d'un ménage. Est ici déterminant le rapport entre le total du revenu et le total des besoins du ménage. Dans cette perspective, l'analyse de la situation des travailleurs pauvres suppose un revenu qui correspond généralement à un emploi à plein temps occupé par une personne

ou pour l'ensemble du ménage.

Les chercheurs de l'OFS ont choisi de se baser sur le seuil de pauvreté d'un ménage. Ainsi, en 1999, 250 000 personnes âgées de 20 à 59 ans sont pauvres tout en exerçant une activité lucrative; 186 000 d'entre elles vivent dans des ménages dont la durée du travail rémunéré est au moins de 36 heures par semaine, et 64 000 dans des ménages dont la durée de travail rémunéré est inférieure. Le pourcentage de travailleurs pauvres s'élève à 7,5% de la population active. Parmi les personnes considérées comme pauvres, 60% travaillent. Les requérants d'asile et les travailleurs saisonniers et frontaliers ne sont pas inclus, étant donné que l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ne les interroge pas. S'ils étaient pris en compte, ce chiffre serait encore bien plus élevé.

Bien qu'il y ait déjà eu des travailleurs pauvres avant les années nonante, le phénomène s'est aggravé ces dix dernières années. Leur nombre est passé, entre 1992 et 1999, de 170 000 à 250 000 personnes; le nombre total de pauvres, dans les classes d'âge de 20 à 59 ans, durant la même période de 310 000 à 430 000 personnes. Les deux tiers de cette augmentation, quand même 120 000 de plus,

sont la conséquence de l'appauvrissement de la population active occupée.

Augmentation du travail

Cette évolution, spectaculaire, est due en bonne partie à la transformation du marché du travail entre 1995 et 1996. D'une année à l'autre, la part des indépendants travaillant seuls et des contrats de travail temporaires a considérablement augmenté. D'autre part, les données de l'ESPA indiquent, entre 1995 et 1996, une rupture frappante dans l'évolution des salaires. De 1991 à 1995, le salaire médian de l'ensemble de l'économie a encore augmenté de 6% en valeur réelle, puis il a diminué de 2% en 1996 pour rester plus ou moins constant par la suite.

L'ampleur, au cours des années nonante, du phénomène des travailleurs pauvres est d'autant plus frappante que, dans les ménages à deux, la moyenne de l'activité rémunérée a augmenté de 11% entre 1992 et 1999, et même de 20% pour ce qui est des couples à plus faible revenu. Sans l'augmentation de l'activité rémunérée, la hausse du pourcentage des travailleurs pauvres aurait été encore plus forte.

En considérant l'appauvrissement des ménages et non pas du seul travailleur, les résultats de l'enquête élargissent le champ des personnes en difficulté, et des réponses à appor-

ter: à quoi sert un salaire? doit-il couvrir les besoins vitaux de la personne elle-même ou assurer l'existence de toute une famille? Présumer que le salaire d'un emploi à plein temps devrait suffire pour une famille entre en contradiction avec la réalité actuelle. En ce sens, les revendications du monde du travail semblent insuffisantes: le salaire minimum demandé par l'Union syndicale suisse est axé sur les besoins vitaux d'une seule personne. Il paraît évident que 3000 fr. par mois ne peuvent en aucun cas assurer le revenu d'un ménage...

Car le pourcentage des travailleurs pauvres s'est accru fortement dans les années nonante essentiellement dans les familles monoparentales et les couples avec trois enfants et plus, et cela même si les ménages ont augmenté leur capacité de travail. Trois facteurs ont été déterminants: la hausse des primes de caisses maladie, l'augmentation du nombre d'indépendants travaillant seuls et d'employés sous contrat de travail temporaire, et l'évolution générale des salaires.

Le phénomène des travailleurs pauvres ne s'arrête donc pas au seul problème des salaires. Il est lié à la situation du marché du travail, à la politique sociale, à la situation familiale et à l'évolution du coût de la vie.

gs

Source: *La Vie économique*, août 01.

Sur la pierre d'Unspunnen et l'exposition nationale

De Mme de Staël
à Mme Fielding-
Borer, médiatisation
et propagande
patriotique ont
accompagné
les lancers de pierre
et les expositions
nationales.

L'envergure du chapeau de Mme Fielding-Borer, si comparable à ceux que porte Mme dite de Fontenay, organisatrice du concours Miss France – ce doit être une coquetterie du milieu – a fait écran aux commentaires médiatiques. Germaine de Staël, qui a consacré à la Fête d'Interlaken un chapitre célèbre, en a du coup été oubliée, éclipsée. La description qu'elle en donne dans son ouvrage *De l'Allemagne*, dont le manuscrit fut saisi et la publication interdite par la police napoléonienne, sous prétexte qu'elle ne citait pas les bienfaits apportés par l'armée française à l'Allemagne, fut le premier relais médiatique, de portée internationale, de ce folklore suisse.

Madame de Staël assista aux lancers de pierre et aux luttes à la culotte le 17 août 1808. La date du 17 renvoie à la fondation même de Berne par Bertold V, duc de Zähringen, propriétaire du château d'Unspunnen, de même que Berne se considérait comme le souverain légitime de l'Oberland. La fête a été célébrée (en

1803 et en 1808) avec éclat pour affirmer sous la Médiation, et après une défaite humiliante, la vitalité retrouvée du canton. La présence d'hôtes illustres (ambassadeurs, le peintre Mme Vigée-Lebrun, Mme de Staël, Mme Récamier) est à la fois une affirmation culturelle, politique et une propagande touristique. Les mythes suisses sont présents: feux sur la montagne, participation des cantons de l'*Ürschweiz* en costume. Prêts à être haussés par le radicalisme en leviers d'unité nationale à travers les grandes fêtes fédérales. Mme de Staël en s'y référant donne un premier élan, comme dans l'ensemble de son ouvrage, au *Volksgeist*, à la *Gemeinschaft*, à ce qui, non sans danger, allait être une alternative aux Lumières se déséchant.

Sur l'expo

Après le vote du peuple acceptant le canton du Jura comme nouveau membre de l'alliance fédérale, *Domaine Public* avait suggéré que l'Exposition nationale, dont il était à nouveau question, ait lieu dans le Jura. Certains investisse-

ments auraient été considérés comme durables, contributions à l'équipement du nouveau canton, telle une dotation au dernier venu. La fête elle-même aurait été l'occasion de rendre visite, au sens confédéral. L'idée n'eut guère d'échos. Le problème du Jura bernois n'était pas résolu, l'image des Jurassiens comme «*unschweizerisch*» était encore forte dans de larges milieux, police fédérale comprise, et les Jurassiens se disaient allergiques à l'helvétisme. Roland Béguelin ironisa sur notre proposition.

A l'ombre d'un chapeau

Donc une idée qui n'a pris corps, mais qui avait un sens. Rappeler ce bref débat pour dire en regard la tristesse de la mascarade offerte par la restitution de la pierre d'Unspunnen, cette jubilation officielle comme s'il s'agissait d'un miracle que seul l'Expo peut susciter, à l'ombre du chapeau de Mme Fielding-Borer. Amis jurassiens, pourquoi illustrer l'adage qui veut que certains événements se jouent une première fois en tragédie, et la seconde en comédie? En comédie grotesque. ag

«Il faut attribuer au caractère germanique une grande partie des vertus de la Suisse allemande. Néanmoins, il y a plus d'esprit public en Suisse qu'en Allemagne, plus de patriotisme, plus d'énergie, plus d'accord dans les opinions et les sentiments; mais aussi la petitesse des États et la pauvreté du pays n'y excitent en aucune manière le génie; on y trouve bien moins de savants et de penseurs que dans le nord de l'Allemagne, où le relâchement même des liens politiques donne l'essor à toutes les nobles rêveries, à tous les systèmes hardis qui ne sont point soumis à la nature des choses. Les Suisses ne sont pas une nation poétique, et l'on s'étonne avec raison que l'admirable aspect de leur contrée n'ait pas enflammé davantage leur imagination. Toutefois un peuple religieux et libre est toujours susceptible d'un genre d'enthousiasme, et les occupations matérielles de la vie ne sauraient l'étouffer entièrement.»

Madame de Staël, *De l'Allemagne*, tome I, Paris, Garnier-Flammarion, 1968, p. 151.

Les cultures de notre culture

Dans le Jura, chevaux franc-montagnards, cortèges «trend» et musiques exotiques se sont mêlés en un patchwork cocasse.

La diversité culturelle est à l'ordre du jour. Phobie des nationalistes intégristes crispés sur leur réduit identitaire ou fétiche des adeptes de tendances «world», elle évoque l'idée d'une cohabitation entre des traditions portées par des groupes sociaux différents.

Mais cette idée se base sur une conception selon laquelle les êtres humains appartiendraient à une culture, et en seraient les témoins. En réalité, la diversité culturelle est en nous, elle nous imprègne.

Le local et l'universel

Prenons un seul exemple, celui d'un «Marché-concours national de chevaux» à Saignelégier; a priori, une telle manifestation doit fournir un condensé de la culture populaire ancrée dans un territoire et une tradition. Or elle ne se limite, et de loin, pas à cela. Une délicieuse après-midi nous montre à quel point les univers culturels dans lesquels nous nous mouvons ont tout de l'incroyable patchwork. Le plus intéressant étant que nous n'en repérons plus la diversité intrinsèque, tant nous sommes si parfaitement à l'aise dans cette rhapsodie culturelle. La cocasserie de l'assemblage des registres ou des contenus ne nous apparaît qu'à la réflexion.

Mais quel fourre-tout. Cela commence peut-être, a contrario, par la dimension sévèrement locale de la manifestation. Elle est consacrée au cheval franc-montagnard, et rares sont les autres équidés à y être admis – tout au plus voit-on, dans le cortège, quelques 2 CV dont l'appartenance au règne animal est ironiquement soulignée. Plus encore: dans la plupart des courses, les propriétaires des chevaux doivent eux-mêmes être de provenance contrôlée; les règlements précisent qu'ils doivent être «domiciliés dans le Jura historique».

Tout cela se mêle à une mise en scène d'une sorte de rituel naturel. De très jeunes

gens montent à crû, dans une course élémentaire qui, hormis la compétition, dit l'immédiateté du rapport entre l'humain et l'animal. Transparaît une référence à l'enfance, et à la nature. Dans ces cavalcades tout juste codifiées, on lira, superbe, la magnification de l'animalité d'une humanité en train de se faire.

Et puis ce marché-concours est un marché: s'y pratique une tradition du négoce, une économie du maquignonage (au sens propre du terme) dans ce qu'elle a de socialement, de roué et de réglé.

Le composite et l'exotique

Tout ne provient pas du Jura historique, ni n'est assignable à des imaginaires universalisés. Un des moments forts de l'après-midi, très attendu, est constitué par une course de chars romains tirés par quatre chevaux, conduits par des cochers déguisés en centurions approximatifs.

Ce que l'Antiquité vient faire ici est déjà une énigme. S'ajoute au mystère l'intrigante relation établie entre la péninsule et l'industrie cinématographique: le clou de l'après-midi est annoncé à grand renfort de fanfares empruntées à *Ben Hur*, dont le lien tant à la musique méditerranéenne qu'à celle de la Rauracie reste indéchiffrable à l'analyste culturel – mais semble juste aux spectateurs.

D'ailleurs la musique est une occasion privilégiée d'incorporer des traditions très diverses. A l'occasion du banquet qui précède le cortège et les courses, un ensemble valaisan, «champion suisse des Brass Bands», a gratifié l'auditoire d'un nombre considérable de tubes, d'hymnes ou de «standards»: y cohabitent des morceaux patriotiques et exotiques, des airs dits «traditionnels», mais qui puisent à toutes sortes de traditions, depuis les rivages du Mississippi jusqu'aux bords du Rhin. La musique adoucit les mœurs, elle harmonise les différences. Et elle est partout, car les sono-

risations ont achevé la colonisation de l'espace public; celui-ci doit être rempli de décibels et de références sonores.

Deux autres séries d'événements, ont encore accusé le moiré de la culture locale. D'abord, parmi les personnalités invitées cette année, le nationalisme international était à son comble: un ambassadeur précédé de son épouse, lui tête carrée de chef de task force, elle femme décorative qui fait exploser la notion de décoration, devenue attrayante parodie d'elle-même, avec sourires, chapeaux et toutou. D'une amabilité parfaite d'ancienne miss pétrolière, attraction médiatique impeccable, et d'une efficacité symbolique, sa présence fut associée à un geste qui a son poids: la restitution d'un gros caillou «envolé» depuis dix-sept ans, sur lequel d'ailleurs des stigmates de l'hétérogénéité de notre monde ont été gravés...

Pour couronner le tout, la prochaine Exposition nationale se présentait à ses futurs clients, en s'insérant tant bien que mal dans la tradition. Elle apparaît à la fois coincée et extravertie, en un mélange aussi précaire que celui dont elle prétend être l'emblème, celui de l'économie privée et du soutien public à la culture. Hôte d'honneur, Expo 02 avait d'ailleurs donné son nom au cortège, et l'avait baptisé, en référence à la vraie mondialisation: «HORIZON.02». D'où un mélange hétéroclite, où se suivaient les chars mythiques, les chars «in», les chars traditionnels, les ensembles folkloriques, les artistes urbains, en une panoplie d'expressions grandiloquentes et décalées, fleur bleue et ironiques.

D'un point de vue culturel, toutes ces manifestations contrastées sont conditions d'existence les unes des autres. Mais ces descriptions n'auraient pas de fin. Alors, après tous ces coups de soleil, vite à l'auberge du même nom – qui d'ailleurs, elle aussi, condense maints traits de la culture et des contre-cultures!

jyp

Comment croiser démocratie et génie génétique?

Affronter avec imagination les problèmes liés à la révolution génétique, c'est le pari, courageux, tenté par la Nouvelle-Zélande.

Avec la campagne parfois féroce de l'initiative sur la protection génétique (juin 1998), une Suisse pionnière démontrait que les citoyens dans leur ensemble étaient tout à fait capables de saisir les enjeux démocratiques et sociaux d'un problème à priori technique et réservé aux experts. Ce capital de savoir-faire démocratique, l'avons-nous bien entretenu? Nous avons certes – conséquence du débat d'alors, qui fit sortir les chercheurs de leurs places fortes – une commission éthique du domaine extra-humain qui fonctionne; récemment, nous avons fait la fête sous l'égide de Science-Cité, une fondation érigée par le Parlement pour créer les interfaces entre les scientifiques et la société, dont l'initiative avait démontré la dangereuse carence. Finalement, quelques publiforums, très sages, appuient la démocratie participative dans le domaine génétique et biomédical.

L'exemple néo-zélandais

En revanche, il devient difficile de suivre les lenteurs administratives puis parlementaires du paquet GenLex, et on peut mettre au défi même les aficionados d'expliquer la dernière byzanterie qui a empêché, à nouveau, le paquet de parvenir au plénum du Parlement, où les discussions ne manqueront de s'éterniser. On s'enlise.

C'est dans ce contexte qu'une récente initiative néo-zélandaise me paraît très intéressante. La Nouvelle-Zélande, petit pays de quatre millions d'habitants dont 12% de Maoris, table sur la compétitivité de ses exportations agricoles; celle-ci baissant, la tentation de miser sur les gains de productivité promis par la révolution génétique est vive; les Verts, petit parti, et opposants inconditionnels au génie génétique appliquée à l'agriculture, sont indispensables à l'alliance politique au pouvoir actuellement; ils obtiennent l'instauration d'une *Royal Commission on Genetic Modification*, mandatée pour faire le bilan dans toutes ses ramifications du génie génétique et pour dessiner l'avenir de la technologie dans le pays. Ces commissions royales, héritage anglais, sont indépendantes du gouvernement, et diffèrent d'une commission d'experts par leur pouvoir quasi judiciaire de convocation et d'interrogation.

Séances publiques dans tout le pays

Les quatre membres de la commission (un juge à la retraite, une biologiste, un évêque anglican et un guérisseur Maori) organisent, en l'espace d'un an, quinze séances publiques, dispersées dans tout le pays pour enregistrer l'opinion des citoyens; ils tiennent, pour les Maoris, onze autres « hui »,

(séances communautaires), écoutent en public, avec témoins et contre-témoins, cent-sept experts, reçoivent en tout plus de dix mille soumissions individuelles.

Propositions franches et décisions concrètes

Au départ, les opposants au génie génétique sont convaincus, au vu des sondages, que la commission conclura à la transformation de la Nouvelle-Zélande en zone sans OGM; mais ce « tribunal transparent », par la collecte systématique des avis et contre-avis, relativise les positions extrêmes, crée un climat de confiance qui lui permet de conclure de manière très ouverte en faveur de l'introduction sélective de l'agriculture transgénique en Nouvelle-Zélande. Certaines conclusions, comme la création d'une commission unique de bioéthique, étaient prévisibles. D'autres, comme la simplification des règles pour les essais en plein air, ainsi que le relâchement conditionnel des OGM dans les exploitations sont neuves et méritent d'être suivies avec attention. La commission propose aussi un effort de recherche massif à la fois dans l'agriculture transgénique et l'agriculture biologique. Le gouvernement néo-zélandais a jusqu'au 31 octobre pour présenter son plan de mise en œuvre des recommandations.

Le génie génétique suscite des

crainces justifiées mais diffuses qui ne s'élèvent pas, pour l'heure, au rang de préoccupation majeure des citoyens. Un débat ouvert et organisé, débouchant sur des décisions concrètes est l'antidote à la lassitude dépressive qui nous menace. *ge*

Sources: *Nature*, 9 août 2001. Le rapport de la commission royale se trouve sur www.gm-commission.govt.nz.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
**Gérard Escher (ge),
André Gavillet (ag),
Jacques Guyaz (jg),
Jean-Yves Pidoux (jyp),
Charles-F. Pochon (cfp),
Albert Tille (at)**

Composition et maquette:
**Allegra Chapuis
Géraldine Savary**

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail:
domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch